



Pour diffusion immédiate

Les pharmaciens des établissements de santé du Québec réagissent au dépôt du Rapport de la planification de la main-d'œuvre en pharmacie

« Le Rapport sur la planification de la main-d'œuvre en pharmacie propose des solutions susceptibles d'endiguer partiellement la pénurie d'effectifs en établissement de santé »

(Montréal, le 7 février 2002) – Réagissant au Rapport du ministère de la Santé et des Services sociaux sur la planification de la main-d'œuvre dans le secteur de la pharmacie, l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) a salué les initiatives annoncées le mois dernier en matière de programmes d'études universitaires et de bourses pour attirer de nouveaux diplômés dans ce secteur. Du même souffle, l'Association invite le gouvernement à faire diligence et à mettre rapidement de l'avant des mesures incitatives pour retenir les ressources en place. « Bien qu'on reconnaisse la pénurie actuelle d'effectifs et la difficulté d'assurer une relève suffisante en pharmacie d'établissements, aucune mesure visant à retenir au sein des établissements de santé les pharmaciens déjà en poste n'est proposée. Il s'agit là d'une lacune importante du rapport », a déclaré Manon Lambert, la directrice générale de l'Association.

« Au-delà des causes bien identifiées qui ont grandement participé à la rareté des ressources dans ce secteur, notamment le contingentement des programmes de formation à la maîtrise en pharmacie d'établissements, la croissance de la demande liée au vieillissement de la population, la complexification des traitements, il faut mentionner l'épuisement des ressources déjà en place », a déclaré le président de l'A.P.E.S., monsieur Charles Fortier. « Il va falloir à brève échéance développer des stratégies dans l'organisation du travail et adopter des mesures concrètes afin de rehausser les conditions de travail et la qualité de vie au quotidien de nos membres », a mentionné M. Fortier. « Il n'est pas rare pour bon nombre de pharmaciens d'établissements d'avoir des journées prolongées cumulant jusqu'à deux quarts de travail et de suppléer au manque d'effectifs en travaillant de façon continue pendant plus d'une quinzaine de jours », a-t-il précisé.

Outre l'ensemble des actions en matière de formation qui ont été accueillies d'un bon œil, les actions proposées touchant l'organisation du travail et l'organisation des services en pharmacie, dont la réingénierie des processus ou l'automatisation des médicaments, sont apparues décevantes. Les mesures avancées sont formulées sous forme d'hypothèses de travail dont la responsabilité de mise en application est reléguée aux établissements de santé et régies régionales.

L'Association a pour sa part décidé de tenir un sondage auprès de ses membres au cours de l'année afin d'établir un portrait de la situation de la façon la plus juste possible.

Enfin, les représentants de l'Association ont réagi favorablement aux nominations de messieurs François Legault et David Levine à la direction du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le passage de monsieur Legault à l'Éducation lui confère une expertise particulière pour aborder les problèmes de pénurie liés à la formation, et l'expérience reconnue de monsieur Levine au sein du secteur de la santé permet de croire qu'il a déjà une bonne compréhension des processus et des impacts d'une réingénierie des processus de travail en pharmacie d'établissement, ce sur quoi l'A.P.E.S. entend travailler de concert avec tous les intervenants impliqués.

L'A.P.E.S. est une association qui regroupe tous les pharmaciens des établissements de santé au Québec, soit 1000 professionnels œuvrant dans plus de 250 établissements. Les pharmaciens en établissements de l'A.P.E.S. sont membres à part entière de l'équipe médicale : ils sont en contact avec le patient et jouent un rôle important mais méconnu du grand public.

-30-

Source : Denise Courteau
Conseillère principale
Pyramide Relations Publiques
(514) 845-2257